

Rapport d'activités 2018

Communauté de Communes de la Haute Somme

Validé en conseil communautaire
le XX/XX/2019

CHALLENGE CECIL HEALY
1er - 2 SEPTEMBRE 2018
SUR LES TRACES D'UN SOLDAT CHAMPION OLYMPIQUE ET DE SES FRÈRES D'ARMES

SAMEDI 1er SEPTEMBRE : Marche du souvenir - 15 kms - départ du Mont Saint-Quentin, Péronne (80) - 13h

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE : Épreuve multisports - départ d'Assevillers (80) - 9h

Course à pied / 8 ou 12 kms - Participez SEUL ou en ÉQUIPE de 2 ou 3

Course à vélo / 24 ou 35 kms -

Randonnée VTT / 24 ou 35 kms -

Natation / 200 m ou 400 m

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS : cecil.healy.free.fr

Haute Somme Communauté de Communes

Avec la participation : Les Marcheurs Péronnais - Randonnée Chaumoise - Le Péronne Athlétisme Club - Les Ragondins - L'AAEP

CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

ENERGIES DU SANTERRE
Des hommes au service de vos énergies
www.energiesdusanterre.fr

HEM-MONACU

5^{ème} RANDO AUTO RÉTRO de la Haute Somme

SAMEDI 25 AOÛT 2018

Départ 09h30
Accueil dès 8 h
Salle des fêtes

InterMarché, Energie Mutual, AUTO SUR, FOLIO, Optic 2000, PEONNE ALBERT, MCDONALD'S, PEUGEOT, Les Garages Français, CITROËN, DS AUTOMOBILES

présente son premier spectacle vivant

L'écrivain aux mille et une facettes

Picard du 18 septembre 2018

Deux représentations

10 et 11
nov 2018 et 11
20h30 et 15h00

à l'Espace Mac Orlan de Péronne

Place 86, gratuit pour les moins de 12 ans

avec la participation de

Haute Somme Communauté de Communes

2 espaces
2 ambiances
4 bonnes raisons de passer un bon moment !

- Un bassin de natation de 25 m, avec 4 couloirs
- Un bassin ludique avec jets massants
- Un pédalagone pour les plus petits
- Un pentagone composé de 3 couloirs
- Un espace bien-être : sauna et hammam
- Une plage avec transat
- Séance Aquagym, AquaJogging, AquaBiking
- Accès PMR

INFOS PRATIQUES

- Consigne casier récupérable
- Short de bain interdit
- Parking gratuit en cas de pluie ou ouverture pendant 2018
- Port de bain conseillé mais non obligatoire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE SOMME
Combles • Péronne • Roisel

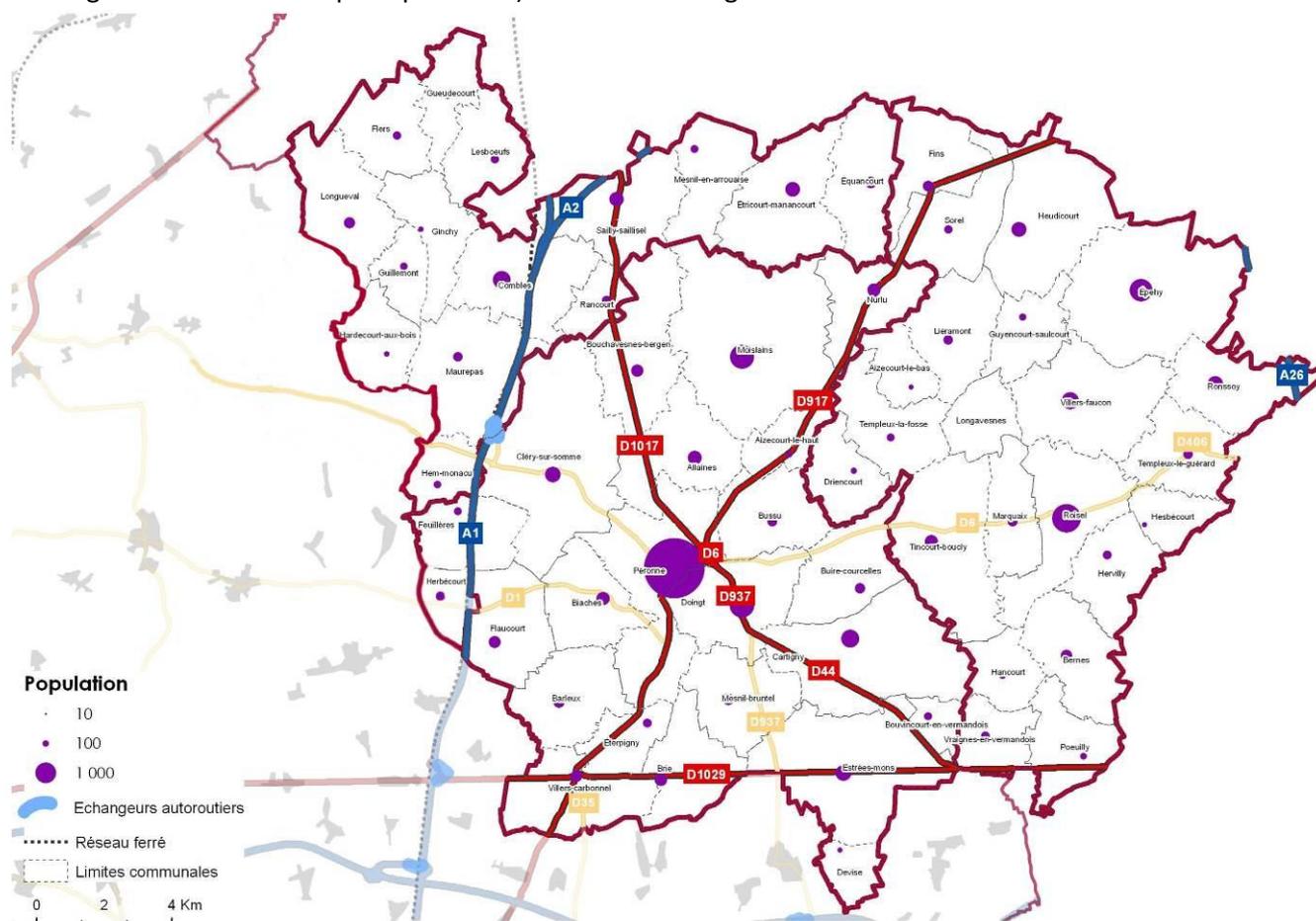
23 avenue de l'Europe • BP 80051
TEL : 03 22 84 27 31 • FAX : 03 22 84 40 74
Messagerie : cchm@ccast.fr

Rue Saint Denis • 80200 PÉRONNE
TEL : 03 22 84 37 48



Fiche d'identité de la Communauté de Communes de la Haute Somme

A forte dominante rurale, 45 communes sur 60 possèdent moins de 400 habitants, la Communauté de Communes de la Haute Somme est un territoire essentiellement agricole (pommes de terre, blé, légumes et betteraves principalement) au cœur de la région Hauts-de-France.



Sommaire

Fiche d'identité CCHS	1
Editorial	2
Statuts et gouvernance	3 à 4
Moyens Généraux	5 à 10
Compétences de la CCHS <i>Aménagement de l'espace</i>	11 à 15
<i>Actions de développement économique et touristique</i>	16
<i>Protection et mise en valeur de l'environnement</i>	17 à 18
<i>Voirie</i>	19
<i>Equipements sportifs, culturels et scolaires</i>	20
<i>Affaires sociales</i>	21
<i>Gendarmeries</i>	22
<i>Politique du logement et du cadre de vie</i>	23
<i>Culture</i>	24 à 26

- 60 communes
- Date de création : 2013
- Superficie : 48 165 hectares
- Population : 27 978 habitants
(Au 1^{er} janvier 2018- Source INSEE, population totale)



Editorial

Chers habitants de la Haute Somme,

Le rapport d'activités 2018 décrit l'ampleur que prend la CCHS dans votre vie de chaque jour.

Un budget global à plus de 37 millions d'euros, avec des investissements conséquents et des coûts de fonctionnement de plus en plus importants, nécessite une expertise de plus en plus fine de la part de vos élus qui sont les décideurs, mais aussi des agents qui travaillent auprès d'eux pour leur apporter conseils et analyses.

C'est à tous ceux qui œuvrent dans l'ombre que je m'adresse pour les remercier de leur étroite collaboration.

Notre collectivité exerce beaucoup de ses missions en régie directe.

Chaque matin, c'est une cinquantaine d'agents qui apportent leur savoir-faire pour le meilleur service à la population. Des maîtres-nageurs, des gardiens de gymnases, des agents de salubrité, des chauffeurs, des agents techniques, des agents chargés de l'assainissement, des agents administratifs et des chefs de service œuvrent pour la Haute Somme.

La maîtrise de la dépense publique est d'une grande importance pour nous tous.

Que l'on soit agent de la collectivité ou usager des services de la collectivité, les efforts de chacun font évoluer les choses dans le bon sens.

Vous l'aurez compris, la solidarité est extrêmement importante pour que la société évolue positivement.

Vos élus vivent ici près de vous et sont proches de vous. Vos interrogations sont les leurs.

Ensemble, faisons de ce territoire une terre de « bien vivre ».

Bonne lecture.

Bien à vous.

Éric FRANÇOIS,
Président de la Communauté de Communes de la Haute Somme



Statuts

Après de nombreuses modifications en 2017, essentiellement pour se mettre en conformité avec les différentes lois liées à l'acte III de la décentralisation (lois MAPTAM, NOTRe...), les statuts en vigueur au 1^{er} janvier 2018, n'ont pas été modifiés en 2018 et sont en annexe.

Gouvernance

La gouvernance en chiffres

1 Président
9 Vice-Présidents
85 délégués titulaires
55 délégués suppléants

Les Vice-Présidents et leurs délégations :



Jean-Marie
BLONDELLE
1^{er} Vice-Président



Didier
SAMAIN
2^{ème} VP



Philippe
VARLET
3^{ème} VP



Michel
LAMUR
4^{ème} VP



Denis
BELLEMENT
5^{ème} VP



Dominique
CAMUS
6^{ème} VP



Vincent
MORGANT
7^{ème} VP



Jean-Dominique
PAYEN
8^{ème} VP



Jean-Michel
MARTIN
9^{ème} VP

- M. Jean Marie BLONDELLE, Délégation pour tous actes administratifs ; suivi de l'administration générale, relations avec le secteur de ROISEL, Schéma de Cohérence Territoriale Haute Somme, suivi des projets de maisons médicales et des projets éoliens, relations avec le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères en liaison avec le 4^{ème} Vice-président
- M. Didier SAMAIN : Relations avec le secteur de COMBLES, Schéma de Cohérence Territoriale Haute Somme, Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées des Châtaigniers de Combles, suivi des projets éoliens, bâtiments affectés aux brigades de Gendarmerie.
- M. Philippe VARLET : Développement économique en relation avec le Président
- M. Michel LAMUR : Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés, création et gestion des déchèteries, suivi du site de Nurlu et Assainissement non collectif
- M. Denis BELLEMENT : Compétence VOIRIE, y compris l'organisation et suivi du service hivernal en liaison avec le 1^{er} et le 2^{ème} vice-président, et Urbanisme
- M. Dominique CAMUS : Equipements sportifs communautaires et relations avec les établissements scolaires
- M. Vincent MORGANT : Communication et Evénementiel, Culture, Tourisme, Chemins de Randonnée
- M. Jean Dominique PAYEN : Aménagement Numérique, Aménagement/Entretien et gestion de l'aérodrome Péronne-Haute Somme, Suivi du Schéma de Cohérence Territoriale Haute



Somme, Habitat et Suivi du Pôle Equestre en liaison avec le vice-président en charge du Tourisme

- M. Jean Michel MARTIN : Finances et suivi budgétaire, Ressources humaines, Habitat en liaison avec le 8ème vice-président chargé de cette compétence, Affaires sociales, personnes âgées et services à la personne (hors MARPA des Châtaigniers).

Le Président assure l'exécution des décisions du Conseil Communautaire et représente la Communauté de Communes dans tous les actes de la vie civile. Il préside de droit toutes les commissions et le Bureau Communautaire. Il est l'autorité qui nomme le personnel.

Il lui a été attribué des délégations, par délibération en date du 14 avril 2014, telles que :

- Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget
- passer des marchés publics (en procédure adaptée, dite MAPA), lorsque les crédits sont prévus au budget
- passer des contrats d'assurance

Le Bureau communautaire est composé du Président, de l'ensemble des vice-présidents et de 16 membres issus du Conseil Communautaire.

La délibération en date du 24 avril 2014, a attribué des délégations au Bureau Communautaire:

- passer des marchés publics (procédure d'appel d'offres)
- effectuer des demandes de subventions
- passer des conventions avec les communes membres ou d'autres organismes publics

Ces délégations permettent d'optimiser le fonctionnement de la collectivité.

Les délégués communautaires sont informés lors des conseils communautaires des décisions prises par le Président et par le Bureau.

La répartition des délégations a été légèrement modifiée en 2018 : le Président a délégué pour les conventions avec les communes membres de la CCHS et avec le Conseil Départemental de la Somme (exclusivement pour la voirie). Cette modification permet de réduire les délais administratifs et de réaliser les travaux de voirie plus rapidement.

(Délibérations n°68 et 69 du conseil communautaire du 20 juin 2018).

Pour préparer les dossiers et proposer des projets, 7 commissions ont été créées (délibération du 22 mai 2014) :

- Appel d'offres
- Développement économique
- Canal Seine Nord Europe
- Attribution des logements communautaires
- Environnement
- Equipements sportifs, culturels et scolaires
- Culture/Communication/Événementiel

7 Conseils Communautaires, 7 Bureaux, 2 réunions d'informations (1 sur la reprise de l'ancien site FLODOR et 1 sur le passage en fiscalité professionnelle unique) et 11 réunions de commission se sont déroulés, au cours de l'année 2018.



Moyens généraux

Le siège social de la Communauté de Communes se situe au 23 avenue de l'Europe à Péronne. Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Les locaux techniques se situent zone industrielle de la Chapelette, à Péronne, route de Barleux. Ceux-ci ne sont pas destinés à recevoir du public.

En 2018, les services de la Communauté de Communes et leurs responsables sont les suivants :

M. Stéphane GENETÉ assure la direction générale de l'ensemble de ces services.

- Administration générale et communication, Mme Pascaline PILOT
- Environnement et déchets, Mme Pamela ANTONI
- Équipements sportifs, culturels et scolaires, M. Yverick DEBALLE
- Finances et Marchés publics, Mme Marie-Pierre FORMENTIN
- Ressources humaines, Mme Anne DORDAIN
- Services techniques, M. Jocelyn PHILIBERT
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), M. Jérôme VANHOUTTE

Ressources Humaines (au 31/12/2018)

• 47 Titulaires

Filière administrative : 6 personnes

6 femmes, catégorie B → 2 à temps complet (TC)

catégorie C → 2 à TC, 1 à temps partiel, et 1 à temps non complet (TNC)

Filière technique : 37 personnes

5 femmes, catégorie C → 4 à TC et 1 à TNC

32 hommes, catégorie B → 2 à TC

catégorie C → 30 à TC

Filière sportive : 3 personnes

1 femme, catégorie B à TC

2 hommes, catégorie B à TC

Filière animation : 1 personne

1 femme, catégorie C à TNC

• 4 Non Titulaires (+ d'un an de contrat)

Filière administrative : 2 personnes

1 femme catégorie A à TC

1 homme catégorie A à TC

Filière sportive : 2 personnes

1 homme catégorie B à TC

1 femme catégorie B à TC



Communication

La CCHS utilise plusieurs outils pour informer les élus et la population, en ayant recours à plusieurs supports, allant de la classique « newsletter » par mail au message sur les réseaux sociaux.

Les publications de 2018 :

- 3 Actus de la Com, à destination de l'ensemble des délégués communautaires (titulaires et suppléants), envoyés par mail, retraçant l'ensemble des projets/activités de la Communauté de Communes, par exemple une infographie sur le futur plan local d'urbanisme intercommunal.
- 2 Journaux de la Com, distribués dans toutes les boîtes aux lettres du territoire (environ 14 000) avec pour sujets l'ouverture du centre aquatique, le challenge Cecil Healy, le nouveau site Internet et des infos pratiques.
- Un site Internet, complété et relooké depuis fin janvier 2018 : www.coeurhautesomme.fr
- Une page Facebook, comptabilisant 1 018 « j'aime » au 31/12/2018 ; ce mode de communication privilégie l'instantané, comme la fermeture exceptionnelle d'un équipement de la CCHS.
- Un calendrier de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du territoire.

Avec l'ouverture du centre aquatique O₂ Somme en décembre 2017, le service communication a travaillé avec un imprimeur local pour la réalisation de flyers présentant les activités mises en place, un triptyque général avec les horaires d'ouverture et les différents tarifs, mais également des affiches promotionnelles pour les mairies du territoire.

La CCHS a également fait appel à une radio locale (Evasion) pour annoncer l'ouverture du centre, les tarifs promotionnels de l'été, ainsi que le challenge Cecil Healy le 2 septembre.

Perspectives 2019

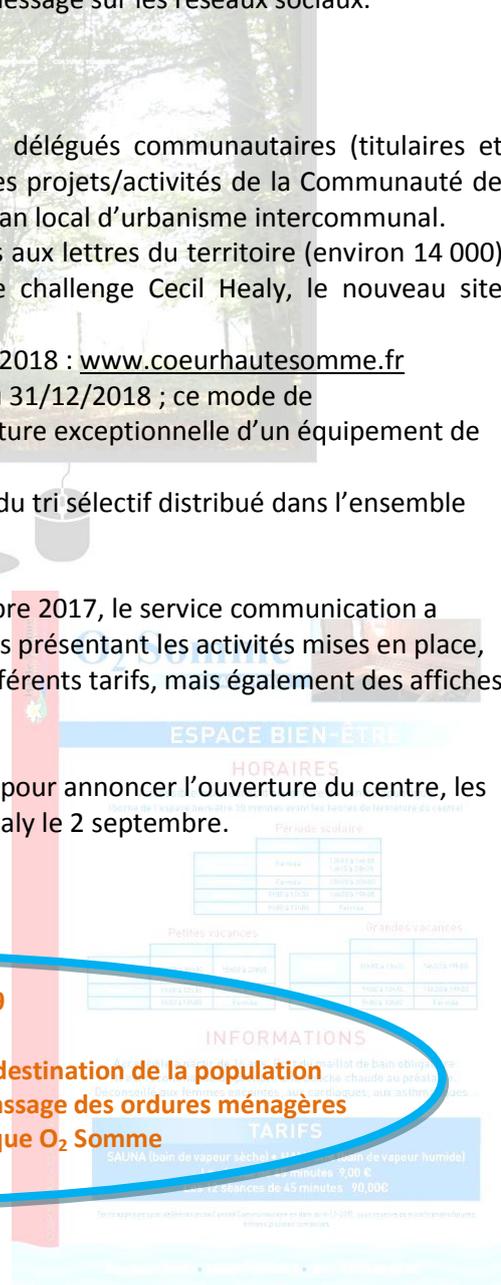
- ➔ Réflexion sur le format de la publication à destination de la population
- ➔ Réflexion sur le format du calendrier de ramassage des ordures ménagères
- ➔ Promotion du centre aquatique O₂ Somme

Marchés publics

Le service des marchés publics gère les procédures de mise en concurrence liées à la commande publique. Il organise la tenue des commissions d'appel d'offres, en collaboration avec les différents services, et veille au respect de la libre concurrence.

En 2018, 37 procédures de marchés publics (>25 000 € HT), ont été signés.

- ➔ 6 marchés de services, 7 de prestations intellectuelles, 19 de travaux et 5 de fournitures.
- Seuls les marchés notifiés dans l'année 2018 sont comptabilisés.



Désignation/TYPE	MAPA	Appel d'offres ouvert
Prestations Intellectuelles		Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Fournitures	Fourniture et livraison de chlore gazeux pour le centre aquatique	
Fournitures	Fourniture et livraison de produits d'entretien courant	
Fournitures	Fourniture et livraison de produits de maintenance, entretien et hygiène	
Services	Assurance Dommages Ouvrages pour la gendarmerie	
Services	Assurance Tous Risques Chantier pour la gendarmerie	
Fournitures	Solution de stockage pour le chlore gazeux du centre aquatique	
Fournitures	Fourniture et mise en place de déchloramineurs	
Prestations Intellectuelles	Assistance technique – Expertise de voiries	
Prestations Intellectuelles	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Gendarmerie	
Travaux		Marchés de travaux Gendarmerie – 15 lots, détails dans le chapitre « Gendarmerie »
Services	Nettoyage des locaux des services techniques	
Travaux	Programme de voirie – Travaux neufs	
Prestations Intellectuelles	Contrôle SPS niveau 2 pour la construction du pôle équestre	
Prestations Intellectuelles	Contrôle technique pour la construction du pôle équestre	
Services	Assurance Dommages Ouvrages pour la construction du pôle équestre	
Services	Assurance Tous Risques Chantier pour la construction du pôle équestre	
Prestations Intellectuelles	Etude pré opérationnelle pour une future OPAH	
Travaux	Traitement de l'amiante pour la piscine Tournesol	
Travaux	Aménagement de la déchèterie route de Barleux	
Prestations Intellectuelles	Evaluation de la qualité de l'air au centre aquatique	
Services	Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage moyen séjour et grand passage	
Travaux	Rénovation de la toiture du hangar des parachutistes de l'Aérodrome	

Perspectives 2019

- ➔ Lancement des travaux du pôle équestre
- ➔ Remplacement de la chaudière à la MARPA
- ➔ Déconstruction de la friche industrielle FLODOR (Péronne)



Finances

La Communauté de Communes gère un budget dit principal et **5 budgets annexes**. Ces budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses à hauteur de :

- Budget principal, équilibré à hauteur de 30 387 434 € TTC
- Aérodrome, équilibré à hauteur de 880 956 € HT
- Centre équestre, équilibré à hauteur de 2 639 637 € HT
- Centre Aquatique, équilibré à hauteur de 2 913 423 € HT
- SPANC, équilibré à hauteur de 484 932 € TTC
- Village artisanal, équilibré à hauteur de 316 377 € HT

Chaque budget est composé d'une partie fonctionnement (salaires, fournitures, carburant, entretien, etc.) et d'une partie investissement.

Fonctionnement (en €)	Budget Primitif 2018		Compte Administratif 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	15 010 466		8 317 202,14	10 394 769,61
Budget Aérodrome	710 956		47 678,12	130 747,23
Budget Centre équestre	60 223		10 072,02	9 065,00
Budget Centre Aquatique	1 999 849		903 213,01	1 536 867,48
Budget SPANC	190 437		113 635,63	124 110,08
Budget Village artisanal	195 920		76 817,47	70 749,74

Investissement (en €)	Budget Primitif 2018		Compte Administratif 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	16 283 609		3 705 660,24	10 118 231,56
Budget Aérodrome	170 000		20 122,57	4 958,60
Budget Centre équestre	2 579 414		155 610,66	89 824,52
Budget Centre Aquatique	2 477 440		752 704,11	1 242 909,00
Budget SPANC	294 495		186 220,00	213 491,69
Budget Village artisanal	120 457		74 428,58	51 879,27

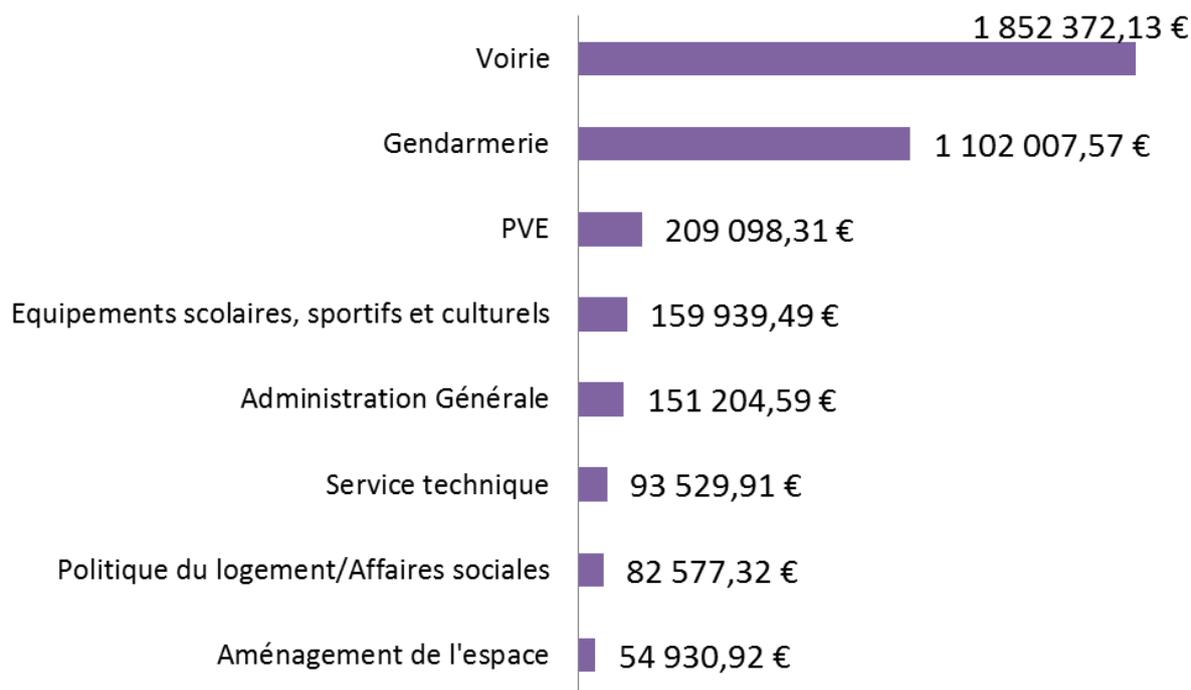
Compte Administratif 2018, budget principal, dépenses de fonctionnement : 8 317 202,14 €



* PVE= Protection et mise en valeur de l'environnement



Compte Administratif 2018, budget principal, dépenses d'investissement : 3 705 660,24€



Tous budgets confondus :

Le résultat de l'exercice 2018 est de : 9 624 239 €

Le résultat de clôture cumulé au 31/12/2018 est de : 14 307 287 €

(dont l'emprunt contracté pour la construction de la gendarmerie, pour un montant de 6 440 000€)

Fiscalité

La Communauté de Communes est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre, dont les taux d'imposition sont les suivants (votés par délibérations n°48 et 49 du 12/04/2018) :

<i>Taxe d'habitation</i>	<i>Taxe foncière bâti</i>	<i>Taxe Foncière Non bâti</i>	<i>Cotisation Foncière Entreprise</i>	<i>Fiscalité Professionnelle de Zone</i>	<i>Fiscalité Professionnelle Eolienne</i>	<i>Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères</i>
6,94%	3,71%	9,27%	4,88%	21,16%	21,32%	10,80%



Administration Générale

Nombre d'agents : 8 / Véhicule : 1

FAITS MARQUANTS – DEPENSES

Cotisation au PETR Cœur des Hauts de France	180 108 €
Aménagement salle de réunion	24 612 €
Subvention au Comité des Œuvres Sociales	15 600 €
Acquisition matériel informatique	4 204 €
Cotisation Association Maires de France	1 662 €
Cotisation Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	500 €

FAITS MARQUANTS – RECETTES

→ Vente de l'ancien siège de la 4C à Combles	135 000 €
→ Revenus des logements situés rue Béranger et rue Verte à Roisel, rue Voltaire à Doingt Flamicourt	31 690 €
→ Location des bureaux situés à Roisel	7 718 €
→ Location de bureau par la Chambre des Métiers (charges incluses)	6 093 €

Services techniques

Nombre d'agents : 7 dont 2 contrats aidés/ Véhicules : 3

- Entretien du patrimoine de la CCHS (bâtiments + espaces verts)
- Entretien des chemins de randonnée
- Services aux communes :
Intervention dans les communes (30€/h/agent) : 292 heures facturées
Locations de barnums (200€/barnum) : 22 locations en 2018.
Mise à disposition : barrières, panneaux de signalisation, enrobé à froid
- Acquisition d'un bâtiment pour accueillir les services techniques 82 400 €

PERSPECTIVES 2019

- Aménagement d'un parking et signalétique du siège social
- Aménagement du nouveau bâtiment des services techniques
- Acquisition d'un véhicule utilitaire 4 roues motrices et d'une épareuse pour l'entretien des chemins de randonnée



Compétences de la CCHS



AMENAGEMENT DE L'ESPACE

FAITS MARQUANTS

- ❖ Cotisations/Subventions
 - ➔ Cotisation annuelle Somme Numérique 18 789 €
 - ➔ Cotisation à l'AMEVA (Aménagement et Valorisation du Bassin de la Somme) 9 751 €
 - ➔ Cotisation à SOMEA (Somme, Espace, Agronomie) 300 €

- ❖ Aire d'accueil des gens du voyage, nouveau marché de gestion notifié en novembre 2018
Coût 2 422 €/mois (contre 4 026 €/mois avec l'ancien contrat)
Les services techniques de la CCHS assurent l'entretien courant : 64h de tonte et 138h de réparations diverses sur l'année 2018.

- ❖ GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
Par délibération n°2018-02, le conseil communautaire a acté le transfert à l'AMEVA, de « l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence » à l'échelle du bassin versant.
Puis par délibération n°2018-03, le conseil communautaire a décidé de ne pas instaurer de taxe GEMAPI en 2018.

- ❖ Etude globale pour la prise de compétence Eau et Assainissement, avec l'AMEVA, sur 2 ans (2018/2019) Obligatoire au 1^{er} janvier 2020 sauf si opposition des communes
Plan de financement

AMEVA	65 142 €
Bureau d'études	225 000 €
soit	290 142 € HT

Subvention Agence de l'eau	197 348 €
Reste à charge CCHS	92 795 € + TVA

Les premiers résultats de l'étude seront connus en 2019.

- ❖ Entretien des chemins de randonnée en convention avec le Conseil Départemental, *subvention de 2 264 €.*

- ❖ Entretien et gestion de l'aérodrome Péronne – Haute Somme, dont des travaux suivants :

Toiture Hangar des parachutistes	36 780 € HT
Clôture des accès à la piste	1 733 € HT

PERSPECTIVES 2019

- ➔ Extension du local du gardien de l'aire d'accueil des gens du voyage
- ➔ Marquage + entretien de la piste à l'aérodrome



FOCUS SUR L'URBANISME

Par arrêté préfectoral en date du 7 avril 2017, la Communauté de Communes de la Haute Somme est compétente en matière de « Plan Local d'Urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

C'est ainsi que la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme pour la commune d'HEUDICOURT s'est poursuivie en 2018, à travers une enquête publique du 24 mars au 23 avril. A la suite de cette phase, les conclusions du commissaire enquêteur étant favorables, le conseil communautaire en date du 20 juin a approuvé le plan local d'urbanisme pour la commune d'Heudicourt. Le PLU est opposable depuis le 5 juillet 2018 (date d'affichage de la délibération d'approbation du conseil communautaire).

Coût⁽¹⁾ PLU Heudicourt : 11 661 €

Cette même procédure s'est également appliquée pour le plan local d'urbanisme de VILLERS CARBONNEL. L'enquête publique s'est déroulée du 19 février au 21 mars. Suite aux remarques des personnes publiques associées et du public, certaines parties du règlement ont été modifiées. L'approbation du PLU a été votée lors du conseil communautaire du 27 septembre 2018. Le document est opposable depuis le 8 octobre 2018.

Coût⁽¹⁾ PLU Villers Carbonnel : 18 904 €

⁽¹⁾ *Montant des dépenses réalisées par la CCHS, avant fonds de concours des communes*

Les PLU approuvés sont disponibles sur le site Internet et consultables au siège de la CCHS.

Par délibération n°2018-105 du 13 décembre 2018, le conseil communautaire a lancé une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de SAILLY SAILLISEL, pour erreur matérielle. Par le biais d'un fonds de concours, il a été convenu avec la commune, une convention de financement, afin que les frais de cette modification soient pris en charge à 50% par la commune et à 50% par la CCHS.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, LE PLUI FAIT LE BEAU TEMPS EN HAUTE SOMME

En parallèle de ces documents d'urbanisme communaux, la CCHS a recruté le cabinet AUDDICE pour l'élaboration du PLUi, pour un montant de 352 017,50 € HT (délibération du Bureau n°2018-11 en date du 9 avril 2018). Pour information, 11 offres avaient été reçues pour ce marché.

Le plan de financement, sur 5 ans, se répartit de la manière suivante :

	DEPENSES
Bureau d'études (HT)	352 017,50 €
Autres frais : documentation/numérisations, publications, communication, réunions publiques, concertation, aléas. . .	147 982,50 €
TOTAL HT	500 000,00 €
TOTAL TTC	600 000,00 €

	RECETTES
Conseil Départemental de la Somme (25%)	125 000,00 €
ETAT (DGD)	169 000,00 €
FCTVA*	98 424,00 €
Part CCHS	207 576,00 €
TOTAL TTC	600 000,00 €

*FCTVA : remboursement de la TVA

Des réunions préparatoires entre le cabinet et les techniciens de la Communauté de Communes se sont déroulées courant juin 2018. Chaque commune a désigné un référent "connecté" (utilisant une boîte mail). Ce référent communal assiste à l'ensemble des réunions concernant le PLUi et a la charge de retranscrire les informations au conseil municipal. Cette personne peut être le maire de la commune ou toute autre personne du conseil municipal.

Chaque référent a bénéficié d'une formation, le 3 septembre 2018, afin de connaître les bases d'un Plan Local d'Urbanisme et les différentes étapes d'élaboration.

Une conférence intercommunale s'est déroulée le 17 septembre 2018, afin de présenter la procédure d'élaboration du PLUi aux 60 maires et personnes publiques associées. Suite à cette conférence, chaque commune a reçu un cahier de concertation, à laisser à disposition en mairie durant toute la procédure.

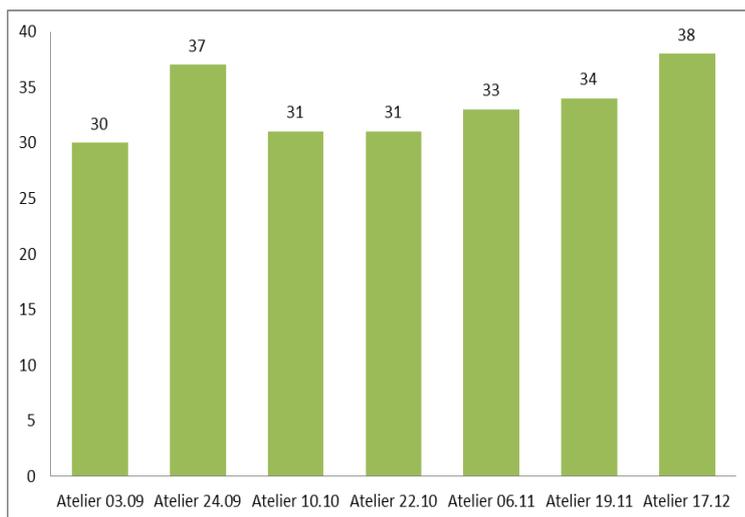
Vous retrouverez les grandes étapes d'élaboration du PLUI en page 15.



Graphique représentant l'assiduité des communes aux ateliers PLUi (60 communes au total)

Pour élaborer le diagnostic du territoire, première phase du PLUi, plusieurs ateliers thématiques ont été organisés :

- le 24 septembre à Hem Monacu, « Risques » (62% des communes présentes à cet atelier)
- le 10 octobre à Combles, « Mobilité » (52%)
- le 22 octobre à Roisel, « Equipements » (52%)
- le 6 novembre à Estrées Mons, « Développement économique » (55%)
- le 19 novembre à Tincourt Boucly, « Habitat » (57%)
- le 17 décembre à Villers Carbonnel, « Agriculture » (63%)



Les thématiques « Paysage et environnement » ainsi que « Tourisme et patrimoine » et « Foncier » seront abordées début 2019.

De ces ateliers, des enjeux transversaux vont émerger et permettront de rédiger le projet de territoire, durant la deuxième phase du PLUI, dite du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

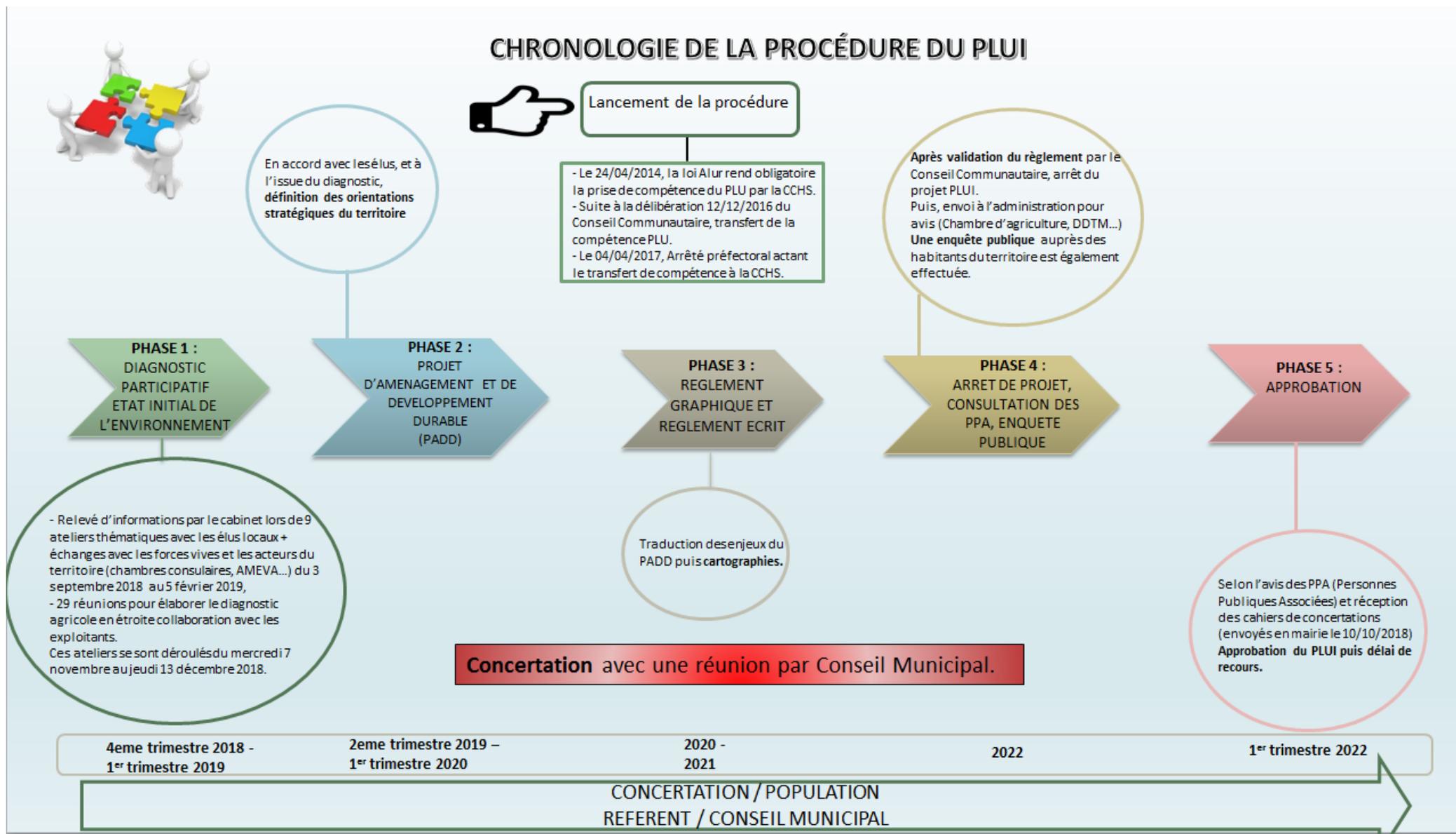
Conformément à la gouvernance établie dans le cahier des charges d'élaboration du PLUI, un comité de suivi, composé d'élus de la Communauté de Communes, a été créé par délibération en date du 13 décembre 2018 (délibération n°2018-104).

Liste des membres du comité de suivi

- le Président, M. Eric FRANÇOIS
- un Vice-Président, M. Vincent MORGANT
- un représentant de Péronne : M. Philippe VARLET
- un représentant de Doingt Flamicourt : M. Michel LAMUR
- un représentant de Roisel : M. Philippe VASSANT
- un représentant de Combles : M. Claude COULON
- 4 représentants au titre des « petites » communes, à savoir Mme Florence BRUNEL, M. Jacques VANOYE, M. Jany FOURNIER et M. Bernard FRANÇOIS
- 2 représentants au titre des « moyennes » communes, à savoir M. Serge DENGLEHEM et M. Gérard PARSY
- M. Dominique CAMUS
- Mme Maryse FAGOT
- Mme Corinne GRU
- M. Richard JACQUET
- le cabinet Auddicé
- M. Stéphane GENETÉ, Mmes Pascaline PILOT et Hélène CHOQUET (techniciens)



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : LES ETAPES CLES (EXTRAIT D'UN JOURNAL DESTINE AUX ELUS)



ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE



FAITS MARQUANTS

❖ La construction du pôle équestre

→ Une acquisition de parcelles a été réalisée, en collaboration avec la SAFER pour un montant de 64 438€, à laquelle s'ajoutent des frais de résiliation de bail de l'exploitant pour 27 012 € ainsi que les frais de la SAFER pour 8 188 € HT.

→ Le marché de délégation de service public ayant été infructueux, le cahier des charges a été modifié pour une remise des offres en mars 2019.

❖ Village artisanal :

La promotion des locations est assurée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Taux d'occupation de l'année 2018 : 70%

Ci-dessous le détail des occupants en fin d'année 2018 :

- ✓ Lot 1 : Loison (ouvrages métalliques) - échéance 28/09/2020 ;
- ✓ Lot 2-3 : Clauger - échéance 09/10/2021 ;
- ✓ Lot 4-5 : AFL 80 (Amélioration Concept du Logement) – échéance 31/01/2019 ;
- ✓ Lot 6 : WAJ-METAL – échéance 26/09/2021
- ✓ Lot 7 – 8 : vacants en 2018, Nouveau locataire à compter du 24/01/2019
- ✓ Lot 9 : @M2C (Automatisme Mesures Contrôle et Conseils) - échéance 20/07/2020 ;
- ✓ Lots 10 – 11 – 12 : vacants Nouveau locataire à compter du 07/01/2019 NORDEX

❖ Etude d'opportunité et de faisabilité sur la requalification de la friche FLODOR par le cabinet MODAAL : 101 706 € TTC (subvention de 67 804 € du FSIL)

Une réunion de présentation de cette étude s'est déroulée en novembre 2018.

La commission développement économique a émis un avis favorable sur l'acquisition par la CCHS de cette friche. Ce projet sera conduit en 2019.

❖ Participation au fonctionnement de l'Office de Tourisme Haute Somme : 119 785 €

Suite à la modification des membres composant l'Office de Tourisme Haute Somme (cf. rapport d'activités 2017), la dissolution du syndicat mixte a été votée au 31 décembre 2018. Pour assurer la continuité du service, le PETR Cœur des Hauts de France (ex Pays Santerre Haute Somme) a modifié ses statuts, en y ajoutant « la promotion du tourisme du territoire du PETR ».

Par délibération n°2018-77, le conseil communautaire a validé, à la majorité, cette modification statutaire du PETR.

❖ Autres participations

→ Contribution à la Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation (MEEF)	22 990 €
→ Participation au fonctionnement de l'antenne locale de la chambre des métiers	20 000 €
→ Cotisation à Agro-Sphères	1 200 €
→ Société Canal Seine Nord Europe	1 000 €

❖ Etude d'opportunité de construction d'un golf à Cléry sur Somme : 2 500€

Les résultats ont montré qu'il ne serait pas opportun de construire cet équipement, étant donnée la proximité d'équipements similaires.

❖ Modification du soutien à Initiative Somme (association de conseil et d'aides aux entreprises) :

Participation forfaitaire 3 000€/ an + rémunération par dossier instruit soit 9 031 € versés en 2018

PERSPECTIVES 2019

- Acquisition et restructuration de la friche FLODOR
- Démarrage des travaux du pôle équestre





PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Mme Pamela ANTONI a pris ses fonctions de responsable de ce service, le 15 janvier 2018.

Un rapport plus détaillé sur la compétence "collecte et traitement des déchets" est également consultable sur le site Internet de la CCHS.

Les modes de collecte n'ont pas changé depuis l'harmonisation de mai 2015 (calendriers en annexe) :

- une tournée hebdomadaire pour les ordures ménagères
- une tournée tous les 15 jours (sauf pour la ville de Péronne, tournée hebdomadaire) pour le tri sélectif en bi-flux : sac bleu pour le papier/carton et sac jaune pour les plastiques

Chiffres clés 2018

Nombre d'agents : 19 + responsable	Véhicules : 10	
Frais de traitement des déchets issus des collectes OM et tri		997 083 €
Frais de traitement des déchets issus des déchèteries		464 683 €
Frais d'entretien du parc roulant ordures ménagères et tri		95 114 €
Achat de sacs de tri sélectif		71 454 €
Achat de conteneurs (405 bacs)		19 064 €
Tonnage ordures ménagères collectées	8 242 Tonnes (294,6kg/hab)	
Tonnage tri sélectif valorisé	1 176 Tonnes (42kg/hab)	
<i>(Données SMITOM)</i>		
Recettes valorisation (tri sélectif)		147 247 €
Recettes valorisation (déchèterie):		60 058 €
Recettes dépôt professionnel		2 189 €

3 déchèteries : route d'Athènes à Péronne, route de Barleux (zone de la Chapelette) à Péronne et rue de la gare à Roisel. L'informatisation des déchèteries, permettant un contrôle des entrées mais également la gestion des rotations des bennes est lancée en 2018, pour une mise en service au 2 janvier 2019.

Déchèterie de Sailly Saillisel :

Par délibération n°2018-05 en date du 1^{er} février, le conseil communautaire a autorisé l'achat d'une parcelle de 5 840 m² à Sailly Saillisel, afin d'y réaliser ce projet.

Coût des travaux 389 109 € TTC / Recette 113 000 € (DETR)

La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par le cabinet ECAA, également en charge de la voirie communautaire.

FAITS MARQUANTS

- ❖ Travaux Déchèterie de la Chapelette 114 466 €
- ❖ Subvention à l'association Artois Insertion Ressourcerie 51 725 €
- + Subvention exceptionnelle 10 000 €
- + Paiement de l'enfouissement des encombrants sur le site de la COVED, la CCHS s'est également portée garante de leur prêt d'acquisition de locaux*
- ❖ Travaux sur bennes 22 447 €
- ❖ Rénovation bâtiment 8 528 €
- Recette 4 204 € (DETR)*
- ❖ Vente et livraison de 24 composteurs aux particuliers
- Pour un composteur de 400L vendu 15€ à un particulier, il a coûté 36,20€ HT à la CCHS.



PERSPECTIVES 2019

- Construction d'une déchèterie à Sailly Saillisel
- Mise aux normes des déchèteries
- Achat d'une Benne à Ordures Ménagères 26t
- Reconduction des opérations de collecte de l'amiante
- Test de collecte des OMr tous les 15 jours

SERVICE SPANC

UNIQUEMENT POUR LES COMMUNES ZONEES EN NON COLLECTIF (50 COMMUNES)

Chiffres clés 2018

Nombres d'agents : 1 + responsable

Véhicules : 2

- 136 diagnostics vente réalisés
- 87 maisons réhabilitées dont :

57 subventionnées par l'Agence de l'eau

8 maisons neuves

- 700 diagnostics de bon fonctionnement (sur les communes de : Cléry sur Somme, Combles et Marquaix-Hamelet)

Les agents du service ont pour mission de conseiller les habitants du territoire dans leur démarche de réhabilitation ou de création d'assainissement, d'autoriser l'implantation de nouveaux systèmes d'épuration et contrôler leur exécution. Le SPANC, c'est également le diagnostic de tous les assainissements non collectifs existant sur le territoire afin de prévenir toute pollution ou atteinte à la salubrité publique.

Des subventions de l'agence de l'eau Artois Picardie sont accordées en cas de réhabilitation d'un assainissement individuel présentant un risque sanitaire et/ou environnemental avéré. Elles concernent les logements de plus de 5 ans et acquis avant le 1er janvier 2011, un taux de 50% (depuis le 1^{er} juillet 2016) du montant TTC engagé avec un plafond de 8 000 € TTC. Les subventions sont accordées sans aucune condition de revenu et pour une résidence principale, secondaire ou pour un logement locatif.

Dans un souci de respect environnemental, des contrôles sur les installations d'assainissement non collectif sont effectués dans chaque commune. Afin de financer le service SPANC de la CCHS, une redevance annuelle d'un montant de 16,05€ TTC a été mise en place pour chaque compteur d'eau (zoné en assainissement non collectif).



VOIRIE

La voirie communautaire est constituée de toutes les voies communales revêtues (bitume + gravillons ou enrobé) situées à l'intérieur et à l'extérieur des agglomérations.

Les compétences de la Communauté de Communes sont, notamment :

- ✓ la réalisation des travaux neufs sur les voies d'intérêt communautaire
- ✓ les travaux d'assainissement pluvial et de bordurage
- ✓ l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire (remise en état de la voirie et renouvellement de la couche de surface), le déneigement extra muros.

FAITS MARQUANTS

- ❖ Marché de travaux d'entretien 2018 : 600 000 € TTC
- ❖ Marché de travaux neufs 2018 : 1 816 000 € HT soit 2 179 200 € TTC
 - financé et déduction faite des Fonds de concours : 400 000 € HT
 - financé sous Délégation de Maîtrise d'Ouvrage quand il s'agit d'une compétence communale : 250 000 € HT
- ❖ Renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental pour le déneigement des voiries communautaires (et des conventions avec les 18 agriculteurs)
- ❖ Acquisition de 2 lames de déneigement : 10 080 €

PERSPECTIVES 2019

→ Poursuite des programmes de travaux de voirie





EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET SCOLAIRES

Nombre d'agents : 5 pour les gymnases, 13 pour le centre aquatique + le responsable / Véhicule : 1
(4 sous-services : Gymnase des Remparts, Gymnase Béranger, Gymnase de Roisel, Piscine)

FAITS MARQUANTS

Gymnase des Remparts, Gymnase Béranger, Gymnase de Roisel, Centre Aquatique

Montants TTC	Gymnase des Remparts	Gymnase Béranger	Gymnase de Roisel	Centre Aquatique
Dépenses Transport des élèves	14 705 €	néant	4 000 €	44 515 €
Dépenses Fonctionnement Entretien	5 163 €	5 362 €	16 814 €	
Dépenses Investissement	3 556 €	37 965 €	73 703 €	
Subvention CD 80 pour le fonctionnement	2 017 €	4 792 €	3 444 €	

- ❖ Remplacement de la chaudière et amélioration du système de chauffage à Roisel 66 204 €
- ❖ Installation d'un mur d'escalade au Gymnase Béranger 36 174 €
Recette : 10 551€ (DETR)
- ❖ Travaux de sécurité : 4 993 € au gymnase de Roisel, 2 056 € au gymnase des Remparts et 1 790 € au gymnase Béranger
- ❖ Subvention au Foyer Socio-Culturel Collège de Péronne 2 000 €
au Foyer Socio-Culturel Collège de Roisel 1 000 €
à l'USEP "Courir Longtemps" : 1 408 €

Bilan après 1 an de mise en service du Centre Aquatique O₂ Somme.

(Ouverture au public le 15 décembre 2017)

Le Centre Aquatique a dû faire face tout au long de l'année à des difficultés liées au manque de personnel. Suite au décès du responsable des équipements sportifs, ces derniers sont restés plusieurs mois sans directeur. M. Yverick DEBALLE est entré dans ses fonctions courant mai 2018. Plusieurs activités ont été proposées, avec notamment la mise en place d'une structure gonflable sur le bassin sportif durant les après-midi des vacances scolaires. Néanmoins, le manque de maître-nageur freine la volonté de multiplier les offres.

Malgré ces difficultés, les recettes de fonctionnement du centre aquatique ont été multipliées par 4 comparé à la dernière année d'exploitation de la piscine Tournesol.

Comptabilisant 90 253 entrées (scolaires et clubs inclus) de janvier à décembre 2018, le centre aquatique n'a pas à rougir de ses résultats.

L'ensemble du personnel est mobilisé pour développer l'attractivité de ce bel équipement.

PERSPECTIVES 2019

- ➔ Diversification des activités au centre aquatique
- ➔ Remplacement de la toiture du gymnase des Remparts



FAITS MARQUANTS

Maintien des personnes à domicile

- ❖ Subventions aux organismes réalisant un service d'aide à la personne (portage de repas, heures de ménage. . .)

Association Saint Jean	31 144 €
ADMR Roisel	2 531 €
ADMR Monchy Lagache	109 €

La subvention est calculée sur la base du rapport d'activités fourni par chaque association ou organisme, à hauteur de 0,05€/heure et 1,29€/repas, pour les prestations réalisées sur les communes du territoire de la Haute Somme. C'est pourquoi l'ADMR de Monchy Lagache (sur le secteur d'Estrées Mons et Herbécourt) figure parmi les organismes bénéficiaires.

MARPA (Maison d'accueil rurale des personnes âgées, à Combles)

- ❖ Entretien par les services techniques : 324 h de travaux divers dont la remise en état de l'assainissement et la réfection des façades bois, 262 h de travaux de peinture intérieure, et 90 h pour les espaces verts

PERSPECTIVES 2019

- ➔ Reconstitution des subventions pour le maintien à domicile des personnes âgées
- ➔ Promotion de la MARPA afin de d'accueillir de nouveaux résidents



GENDARMERIES



La collectivité est propriétaire et loue les locaux suivants à la Gendarmerie nationale :

- ❖ le bâtiment administratif et les 18 logements situés avenue des Australiens à Péronne ;
Recette : 120 152 €
- ❖ le bâtiment administratif situé rue de Cambrai à Roisel ;
Recette : 18 523 €

Elle en assure l'entretien. Pour 2018 : 296 h par les services techniques

Située à proximité de la brigade actuelle avenue des Australiens, une nouvelle gendarmerie rassemblera le Groupe de Commandement de la Compagnie (GC-CIE), la Brigade de Proximité Chef-Lieu (BPCL), la Brigade de Recherches (BR), le Peloton de Surveillance et d'Intervention de Gendarmerie (PSIG) et l'Espace Pôle Judiciaire (EPJ).

La construction de locaux de service et techniques et de 22 logements (en + des 18 actuels) se fera sur un terrain d'environ 7 000 m², pour un coût prévisionnel de 8 154 202 € TTC (prestations + travaux).

Le plan de financement est le suivant :

Etat (FSIL) : 600 000 € ; Etat-gendarmerie : 978 364 € ; Département : 100 758 € ; CCHS : 6 475 080 €

L'ensemble des marchés de travaux a été notifié en juin 2018, par délibération n°2018-12 du Bureau

Lots	Entreprises	Montants H.T.
01 Démolition - Désamiantage	ATTITUDE ENVIRONNEMENT	52 157,50
02 Gros œuvre	CATHELAIN	1 930 000,00
03 VRD - Plantations - Clôtures	EIFFAGE	572 403,10
04 Charpente métallique	FOURCADE SA	170 995,00
05 Charpente bois	PREUX	24 348,22
06 Etanchéité - Couverture (+ variante : Couverture des bâtiments A et B en zinc au lieu de bac acier)	LMH	329 672,71
07 Bardages	SPRITE	233 375,15
08 Menuiseries extérieures	BHF DELAPLACE	319 067,64
09 Métallerie	ADS	220 490,75
10 Menuiseries intérieures	AM3D	220 000,00
11 Cloisons Doublages Plafonds	TRIDON	214 959,60
12 Chauffage - Ventilation - Plomberie	EMI GENIE CLIMATIQUE	504 702,61
13 Electricité	SIDEM ELECTRICITE	484 873,96
14 Carrelages - Revêtements de sols souples	RC2B	156 276,00
15 Peintures	GUERLOT	189 721,75
TOTAUX H.T.		5 623 043,99

Architecte : ATELIER Vincent FRANQUET (60 300 SENLIS)

Assistant du maître d'ouvrage : cabinet AMOME (62 000 ARRAS)

Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC, coordonne l'ensemble des entreprises présentes sur le chantier) : LD PILOTAGE (60 170 RIBECOURT-DRESLINCOURT)

PERSPECTIVES 2019

→ Nettoyage et démoussage des toitures des logements existants



POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

- ❖ Renouvellement de la caisse d'avance pour les propriétaires occupants bénéficiant d'une subvention ANAH dans le cadre de travaux d'amélioration de leur logement, par délibération n°2018-53 à hauteur de 50 000 €.

En 2018, 7 dossiers ont été déposés pour 60 500 €.

Depuis le début de cette opération, 20 dossiers ont été déposés pour 146 600 €

- ❖ Lancement d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes Terre de Picardie pour une étude pré-opérationnelle au lancement d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) .

Le montant de l'étude est de 48 420 € TTC, financée de la manière suivante : 20 175 € de subvention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le reste à charge étant réparti entre les 2 EPCI au prorata de leur population, soit 61,3% pour la CCHS et 38,7% pour Terre de Picardie.

Une réunion d'information s'est déroulée le 5 décembre 2018, destinée à l'ensemble des maires des 2 collectivités, pour présenter les enjeux de l'étude, à savoir proposer des objectifs qualitatifs et quantitatifs adaptés au territoire, des montages financiers et des actions permettant la signature d'une future convention d'OPAH.

- ❖ La Communauté de Communes s'est portée garante pour le compte de la Société Anonyme Immobilière de Péronne (SAIP) dans le cadre d'un emprunt réalisé pour la construction de logements sociaux (délibération n°2018-102 du 13 décembre 2018).

PERSPECTIVES 2019

- ➔ Signature d'une convention d'objectifs entre l'ANAH et la CCHS dans le but de réaliser une OPAH
- ➔ Renouvellement de la caisse d'avance



CULTURE

Ecoles de musique

Subventions versées sur justificatif du nombre d'inscriptions et remise du rapport d'activité :

Ecole municipale de Péronne :	68 000 €
Ecole intercommunale de Roisel :	30 000 €
Ecole de la 4C :	10 800 €
Stage de musique d'été :	15 000 €

Ecole municipale de danse de Péronne : Subvention de 7 500 €

Picardie en Ligne sur Combles/Etricourt-Manancourt

Animatrice 21h/sem, en convention avec le Conseil Régional

Une étude a été réalisée par POP UP en vue de l'évolution du dispositif Picardie En Ligne, qui n'est plus financé par la Région, vers les Tiers Lieux Numériques.

Montant de l'étude : 11 940 € TTC, financés à 80% par la Région

Sortie culturelle à destination des scolaires

Coût : 4 725€ (transport)

A l'occasion de la troisième année de ces sorties culturelles, et en cette année 2018, année riche et exceptionnelle en commémorations, le thème était d'une évidence absolue.

Les enfants ont ainsi découvert différents sites de Mémoire :

- ♦ Le Trou de Mine de la Boisselle
- ♦ Le Musée et Mémorial Sud-Africains de Delville Wood à Longueval
- ♦ Le Cimetière Britannique de Delville Wood à Longueval
- ♦ Le Cimetière Allemand à Rancourt
- ♦ La Chapelle du Souvenir et la Nécropole Française à Bouchavesnes-Bergen/Rancourt

L'Inspection de l'Education Nationale ainsi que le groupement scolaire du Sacré Cœur de Péronne ont été associés à l'organisation et à la communication de cette sortie culturelle.

La commune de Longueval a quant à elle contribué à la logistique de cette manifestation par la mise à disposition de sa salle communale pour le déjeuner des enfants.

Cette année, 684 élèves et une soixantaine d'accompagnateurs ont pu s'imprégner d'une partie de l'histoire de la France et de notre territoire.



Attention ça chauffe !





Le Chapiteau vert, en collaboration avec le Conseil Régional des Hauts de France, a proposé une série de spectacles intitulés « Attention ça chauffe », à destination des scolaires pour les sensibiliser au changement climatique. Soucieuse d'éduquer la jeune génération, la Communauté de Communes de la Haute Somme s'est associée à cette tournée.

Sur le territoire de la Haute Somme, cette tournée a rassemblé plus de 1 500 écoliers répartis sur 6 spectacles.

Coût CCHS : 4 800 € de spectacles et 1 591 € de transport

Challenge Cecil Healy : 2 septembre 2018



Pendant plusieurs mois, les élus de la Haute Somme, en partenariat avec la commune d'Assevillers, ont travaillé sur une manifestation sportive, alliant commémoration et moment de convivialité.

C'est ainsi que plusieurs associations sportives locales (Péronne Athlétisme, Les Ragondins de Mesnil Bruntel et l'AEP Natation) ont travaillé sur un challenge sportif, dans l'esprit des épreuves de triathlon, regroupant les mêmes disciplines. De ce travail commun est né **le challenge Cecil Healy**.

Cecil Healy, avant d'être engagé au côté de l'armée australienne durant la première guerre mondiale, était un athlète de haut niveau, plus particulièrement un nageur hors pair. Il fût médaillé olympique. Il a été tué durant le conflit, dans le bois de Biaches, et est inhumé au cimetière d'Assevillers.

Le challenge sportif « Cecil Healy » a relié la commune d'Assevillers au centre aquatique O₂Somme. Ce challenge, gratuit, non chronométré et réalisable seul ou en équipe, comportait 3 épreuves sportives :

- une épreuve de course à pied d'Assevillers à Biaches (parcours au choix : 8 ou 12 km)
- une épreuve de VTT de Biaches à la piscine O₂ Somme (parcours au choix : 24 ou 35 km)
- une épreuve de natation (parcours au choix : 200 ou 400m).

Le parcours a emprunté les chemins de la bataille du Mont Saint-Quentin, traversant la vallée de la Somme et son cours d'eau, les sentiers du Mont Saint-Quentin.

La manifestation a rassemblé une centaine de participants, qui ont tous reçu une médaille souvenir à l'arrivée.

A la suite du challenge, une plaque en l'honneur de Cecil Healy a été dévoilée au Centre Aquatique, en présence notamment de descendants du nageur, venus d'Australie pour les différentes commémorations.

Toutes les informations, notamment la biographie de Cecil Healy, sont consultables sur le site Internet suivant : <http://cecil.healy.free.fr/>.

Festival Cirqu'o champs



Participation au festival : 3 000 €

L'Association Bachianas a sollicité la Communauté de Communes de la Haute Somme pour une subvention de la manifestation « *Festival Cirq'Ô Champs* ».

Cette association organise tous les ans depuis 2013, un festival autour des arts du cirque. Ce festival, qui est organisé avec le soutien du Pôle National Cirque et Arts de la Rue basé à Amiens, se déroule à Flers. A l'occasion de chaque édition, des thématiques, des personnes ou des artisans sont mis à l'honneur. En amont du festival, des résidences artistiques ouvertes sont organisées pour permettre aux populations locales de rencontrer les artistes et d'échanger entre eux, de voir comment se construisent les œuvres, et participer au processus de création de spectacles et de numéros avec des artistes professionnels.

Actuellement Flers est une référence pour les arts vivants grâce au festival Cirq'Ô Champs.

PERSPECTIVES 2019

- Reconstitution de la sortie culturelle à destination des scolaires
- Création d'un tiers lieux numérique
- Challenge Cecil Healy édition 2019

